

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**DELICE HOLDING**

Siège social : : Immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine, la Goulette, Tunis

DELICE HOLDING –SA- « DH », porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 23 mai 2025 a fixé le dividende de l'exercice 2024 à 1 dinars par action, s'appliquant pour 54 907 262 actions.

La date de détachement des dividendes est prévue à partir du 17 Juillet 2025.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité

DELICE HOLDING

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

MF : 1299178L/A/M/000

RC : B01100672013